

Potigny

## Après le feu, la mairie de Potigny redevient une école

OUEST-FRANCE.FR | dimanche 25 mars 2018

619 mots



*Ancienne « École des filles » après la guerre 14-18, la mairie va de nouveau accueillir des élèves. - Crédit Ouest-France*

L'ancienne « École des filles » accueille de nouveau des élèves, ce lundi 26 mars 2018. Après le feu à l'école Paul-Langevin, trois classes y sont temporairement déménagées.

« Bon, c'est un peu juste pour vingt-cinq... » Monsieur le maire fait la moue, ce samedi matin. Venu voir comment s'installaient trois classes dans sa mairie, il s'arrête dans la salle réservée habituellement au conseil municipal. Céline Fournel, l'enseignante, y range tubes de colles et crayons, aidée par sa fille.

« À situation de crise, solution de crise ! tempère l'institutrice. Au moins, on a un local pour accueillir les enfants et ce sont des conditions agréables. » Les trois grandes pièces dédiées à l'accueil de ses CE2, des CE1 de Mme Basnier et des CE2/CM1 de Mme Conté sont bien chauffées. Et disposent de hautes fenêtres au sommet arrondi... qui ne sont pas sans rappeler les salles de classe à l'ancienne.

Et pour cause. L'actuelle mairie est l'ancienne « École des filles » de Potigny, construite de 1914 à 1929. Un chantier démarré en même temps que celui de l'« École des garçons », actuelle Paul-Langevin où s'est déclaré l'incendie mercredi soir. Les écoles jumelles avaient surgi avec l'augmentation soudaine de la population due à l'activité minière, dans les années précédant la Première Guerre mondiale.

### Les activités préservées

Si l'école d'autrefois, baptisée un temps Paul-Eluard, retrouve sa vocation première, c'est grâce « au travail de la commune et des parents d'élèves, mais aussi à la solidarité de nombreuses

communes alentour », souligne Daniel Berel, conseiller municipal. Avec ses collègues, il est venu faire un point sur la situation avec le maire, Gérard Kepa, samedi matin.

« Tout est prêt pour lundi » , assure son premier adjoint, Jacques Roussel, en désignant les étiquettes mauves collées aux carreaux, qui indiquent où sont logées les différentes classes.

Les CP et CP/CE1 trouveront une place dans l'école maternelle Saint-Exupéry. Les CM1/CM2, la classe de CM2 et la classe Ulis s'installent dans le collège. « Tout reste centralisé dans la même rue, apprécie la directrice, Sandrine Riquet. On a maintenu toutes les activités prévues, sauf la classe orchestre qu'on a suspendue : nous avons perdu des instruments dans l'incendie. » Combien ? Encore trop tôt pour le dire car personne n'a pu s'aventurer dans le bâtiment fragilisé par les flammes. Mais la participation des enfants aux Orchestrales, la rencontre des classes orchestres du Calvados, est compromise, le lundi 16 avril 2018.

Pour la récréation, les 72 écoliers accueillis à la mairie pourront s'ébattre sur le plateau d'évolution, derrière le gymnase. Ce dernier pourra en outre servir de préau. La cantine reste accessible, à l'école élémentaire, ils n'auront qu'à traverser la rue principale. Les classes logées en maternelle mangeront en revanche sur place. La garderie fonctionnera normalement.

## Réactions des enfants

Si familles, élus, entreprises et autres écoles ont œuvré avec énergie pour garantir des « conditions d'accueil satisfaisantes » selon la directrice elle-même. Une inquiétude subsiste chez les enseignants : la réaction de leurs petits élèves. Car l'incendie dans l'école, même s'ils n'y ont pas assisté, reste un événement traumatisant.

Céline s'attend à « énormément de questions lundi » . Comme l'a souligné la directrice Sandrine Riquet, « un temps d'échange est prévu avec eux, mais aussi avec les parents » . Une psychologue scolaire sera également présente.

Laurent NEVEU.